

TEIN4citizens – Engaging civil society in cross-border regions for the future of Europe

## Anciennes et nouvelles minorités – L’importance des identités pour les régions frontalières dans l’Union européenne actuelle

### 1. Qui sont nos anciennes et nouvelles minorités ?

Le forum transfrontalier qui s’est tenu à Klagenfurt (AT) et à Ljubljana (SL) sur le thème « Anciennes et nouvelles minorités – L’importance des identités pour les régions frontalières dans l’Union européenne actuelle » a permis de constater que les expériences et les problèmes auxquels sont confrontés les groupes minoritaires traditionnels et les nouvelles minorités issues des récentes vagues de migration présentent certains parallèles. Bien que la définition du terme « minorité » soit en soi, du moins d’un point de vue juridique, complexe et problématique, un accord sur la compréhension des concepts d’anciennes et de nouvelles minorités a été trouvé pour les besoins du forum. Les « anciennes minorités » ont été reconnues comme étant les communautés ethniques historiques, traditionnelles ou autochtones qui sont devenues des minorités à la suite d’un redécoupage des frontières territoriales ou d’un déplacement de leurs territoires d’un Etat à un autre. Les « nouvelles minorités » sont considérées comme des communautés d’individus ou de familles qui ont quitté leur pays d’origine pour émigrer vers d’autres pays, souvent pour des raisons politiques, humanitaires ou économiques.

La majorité des pays de l’UE ont connu ou connaissent une augmentation significative du nombre de migrants résidant sur leur territoire. Ainsi, un nombre croissant de personnes de cultures, de langues ou de religions différentes s’installent dans différents pays, pour différentes raisons et avec différents niveaux de permanence. Certains décideurs reconnaissent la contribution significative de ces communautés à la société et à la main-d’œuvre et apprécient leur impact positif sur la structure démographique de certaines régions, mais d’autres ne le font pas. Dans de nombreux cas, l’existence de grandes communautés migrantes et de réfugiés est considérée comme entraînant un certain nombre de défis.

L’une des premières questions soumises à la discussion était de savoir s’il était utile de parler de l’intégration des anciennes et des nouvelles minorités dans le même contexte. Toutefois, indépendamment de leur appartenance aux anciennes ou aux nouvelles minorités, les participants se sont accordés à dire que, malgré des différences évidentes, les deux minorités partagent des points communs fondamentaux concernant les besoins de préservation et de développement de leurs identités, de leurs langues et de leurs cultures, l’intégration dans les sociétés majoritaires et la participation effective à la vie publique. Il y a eu une discussion importante sur le fait que, bien que faisant partie de l’Union européenne, les positions des États vis-à-vis des anciens et des nouveaux groupes minoritaires sont extrêmement diversifiées.

## 2. Quelle est la pertinence des anciennes et nouvelles minorités aux frontières de l'Europe ?

Les questions débattues concernant les anciens groupes minoritaires, tels que la minorité slovène de Carinthie ou les minorités italophones de Slovénie, sont traditionnellement liées aux droits des minorités (langue, scolarité, etc.). Indépendamment de la classification comme ancienne ou nouvelle, il existe des revendications de base qui concernent les deux groupes, mais cela ne signifie pas automatiquement que tous les groupes minoritaires ont les mêmes droits ou la même légitimité par rapport aux revendications. La question de savoir quels sont les instruments juridiques qui s'appliquaient traditionnellement aux anciennes minorités et qui pourraient aujourd'hui être utiles à l'intégration des nouvelles minorités est relativement peu abordée. Les discussions autour de ces instruments nécessitent clairement une analyse des différences et des similitudes en termes de besoins et de revendications spécifiques des anciennes et des nouvelles minorités. Cela implique également d'examiner quels droits doivent être garantis pour les deux groupes. Cette tâche pourrait s'avérer importante dans les recherches futures en Europe, car les systèmes actuellement en place pour protéger les minorités n'ont jamais été conçus pour intégrer les spécificités des migrants récents, qui forment désormais de nouveaux groupes « minoritaires ».

D'une part, la présence d'importantes communautés de migrants et de réfugiés pose un certain nombre de problèmes et de défis en matière d'intégration, de différences culturelles, de protection des droits individuels et collectifs et de recherche globale de la cohésion et de l'unité sociales dans toute l'UE, mais surtout dans les régions frontalières entre différents territoires. D'autre part, il est généralement admis que les nouveaux migrants peuvent apporter une contribution précieuse au marché du travail et contribuer à contrebalancer les effets du vieillissement de la population, en influençant positivement l'évolution démographique. Ces deux aspects ont été longuement discutés tout au long du forum. Les participants se sont accordés à dire que l'examen attentif des complémentarités entre les « anciennes » et les « nouvelles » minorités pourrait bien constituer une nouvelle tâche importante pour l'Union européenne. Elle est également nécessaire, car elle fournit un mécanisme utile permettant de gérer efficacement les différentes représentations de la diversité. Des politiques solides et de nouveaux modèles qui intègrent les nouveaux migrants et contribuent à leur intégration effective sont nécessaires pour gérer cette diversité accrue des peuples et de leurs identités.

Au cours des discussions au sein de ce forum, il est apparu clairement qu'essayer de concilier les revendications et les besoins des « anciennes » minorités et des « nouveaux » groupes minoritaires issus de l'immigration est de la plus haute importance dans le contexte de la conciliation et du maintien de l'unité européenne dans la diversité, et dans la poursuite d'une Europe tolérante et diverse, qui valorise l'intégration des citoyens et des non-citoyens.

### 3. Les voix du forum

Mag. Marika Grüber, chercheuse senior à l'Université des Sciences Appliquées de Carinthie et Mag. Nadine Hell du bureau gouvernemental carinthien de l'Office national pour les réfugiés et de l'intégration ont discuté des défis, des opportunités et des limites des politiques d'intégration actuelles en Carinthie. En 2014 et 2015, la Carinthie a développé un plan d'intégration pour les minorités, incluant un processus public et participatif avec la société civile. L'université des sciences appliquées de Carinthie était le partenaire de recherche scientifique soutenant ce processus. Le projet s'est concentré sur le développement d'un plan d'action et la mise en place de huit groupes de travail traitant principalement des questions relatives aux systèmes de santé et au marché du travail. Au total, plus de 2000 personnes ont participé à l'ensemble du processus.

Les principaux résultats du plan d'intégration de Carinthie sont les suivants : une plate-forme en ligne permettant des activités d'intégration locales (par exemple, « integration on tour »), l'organisation de cours d'intégration en allemand, un suivi psychologique pour les demandeurs d'asile, un atelier de santé dentaire, un prix d'intégration et le financement de projets pour les réfugiés. Actuellement, le bureau gouvernemental carinthien de l'Office national des réfugiés et de l'intégration doit faire face à des défis tels que la modification de la loi sur l'immigration, le manque de budget du gouvernement de Carinthie, l'augmentation des politiques d'extrême droite, la question des femmes et du marché du travail, les dogmes religieux et les questions d'égalité des sexes.

Le ministre de l'éducation, des sciences et des sports de la République de Slovénie, Jernej Pikalo, a fait une présentation détaillée dans le cadre du forum sur la manière dont la Slovénie gère les politiques d'intégration et sur les principaux défis et opportunités auxquels sont confrontées les politiques d'intégration en Slovénie. Le ministre a souligné le rôle important des droits de l'homme, en relation avec l'adhésion à l'UE et le droit slovène, en indiquant que ceux-ci jouent un rôle crucial dans la manière dont les politiques d'intégration sont menées en Slovénie. Le ministre a expliqué que dans le passé, la Slovénie s'occupait principalement des minorités ethniques italiennes, roms et hongroises, mais que l'environnement a changé au cours des deux dernières décennies. Il est désormais crucial pour la Slovénie et l'Union européenne d'identifier de nouvelles minorités telles que les minorités de réfugiés, les minorités basées sur les groupes d'âge et les minorités identifiées en termes de technologie et de numérisation. Ici encore, une vision plus holistique de la diversité des individus a été envisagée.

Dans ce contexte, les « nouvelles » minorités sont clairement définies comme dépassant les frontières

« De qui parlons-nous lorsque nous évoquons les « nouvelles » minorités dans notre monde globalisé ? »

territoriales, nationales et ethniques et sont décrites en termes plus proches de la société civile mondiale. Ainsi, la principale question qui se pose aux représentants locaux des organisations de la société civile, aux universitaires, aux citoyens et aux représentants du gouvernement, aux

organismes publics et également à la législation européenne et aux institutions européennes est la suivante : Qui sont les minorités dans cette nouvelle société mondialisée ? Le ministre Pikalo a suggéré

que la Slovaquie, à l'instar de nombreux autres pays de l'UE, est encore en train d'apprendre à gérer ces nouvelles minorités tout en abordant la question des « anciennes » minorités.

Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne a connu l'une des plus grandes crises migratoires depuis la Seconde Guerre mondiale. Il était donc crucial que le forum sur les nouvelles minorités aborde également la crise migratoire. Primož Pevcin, docteur de la Faculté d'administration publique de l'Université de Ljubljana, a présenté la question de la gouvernance dans le contexte de l'UE, en discutant de la crise migratoire, de la route migratoire des Balkans occidentaux et de la Slovaquie, en tant que petit État situé à la frontière extérieure de la zone Schengen. L'objectif de cette présentation était de montrer comment la gouvernance multi-niveaux dans le contexte de la route migratoire des Balkans occidentaux, qui a été particulièrement fréquentée pendant un an entre 2015 et 2016, a échoué pendant la crise, avec la direction principalement descendante de la prise de décision, et surtout le niveau infranational étant peu impliqué dans le processus. Plus précisément, au niveau national, les ressources humaines et autres de l'appareil gouvernemental ont été extrêmement sollicitées, avec l'extension des contrôles aux frontières, l'introduction de barrières techniques à l'afflux direct et la superposition et le découplage de nouvelles législations dans le but de prévenir la sécurité nationale. Le niveau infranational a été exclu de l'élaboration des politiques et il y a eu un manque de dialogue et de confrontation avec le niveau national. Cela a laissé une possibilité limitée d'implication des niveaux national et infranational dans les processus de prise de décision sur les questions stratégiques. L'évaluation de la gouvernance multi-niveaux pendant la crise migratoire a montré que l'échec de la gouvernance multi-niveaux a ouvert de nouveaux dilemmes pour les membres de l'UE : le premier est le rôle de la taille de l'État et des capacités institutionnelles, le deuxième est lié à l'intérêt national par rapport aux règles de l'UE et le troisième à la passivité des institutions européennes pendant la crise.

#### 4. Existe-t-il une identité européenne ? Que signifie être un citoyen de l'UE ?

Il a été discuté que l'UE symbolise : le projet de paix, la diversité culturelle, l'ouverture des frontières, l'égalité des chances, les voyages dans l'UE, les opportunités de travail, les opportunités d'études à l'étranger, un bon système de santé, la garantie des mêmes droits, Schengen et certaines politiques unifiées (dans une certaine mesure). Il a également été souligné que l'UE représente des valeurs telles que la coopération, la paix, l'unité et la sécurité. Les participants au forum ont noté qu'ils ont le sentiment de faire partie de l'UE et qu'ils voient que certaines institutions tentent de promouvoir l'idée d'une identité européenne. Cependant, il est apparu clairement que l'identité nationale est avant tout importante, principalement en raison de la richesse de l'histoire des pays et de leurs forts héritages nationaux. Une discussion a eu lieu pour savoir si l'identité européenne dépendait ou non des personnes avec lesquelles ils interagissaient, par exemple des amis, des pairs ou des étrangers, et il a été convenu que l'identité européenne devenait généralement plus importante lorsque les personnes voyageaient aux États-Unis, en Asie ou en Australie.

## 5. Quelles sont les associations avec les frontières de l'UE ?

« Nous sommes privilégiés de vivre au sein de l'UE, nous avons un accès facile à de nombreux pays »

Les participants ont expliqué qu'ils associent les frontières de l'UE à un accès facile aux pays de l'UE et aux possibilités de voyage dans l'UE. Les participants au forum ont déclaré qu'ils se sentent privilégiés parce qu'ils vivent à l'intérieur des frontières de Schengen. Il est intéressant de noter que, tout en étant invités à discuter des frontières de l'UE, les participants ont également soulevé la question de la défense des frontières en tant que responsabilité nationale, cette question ayant été discutée dans le contexte des frontières et des mouvements de réfugiés.

## 6. Idées et propositions pour une Europe future

Une discussion a eu lieu sur les visions de l'avenir de l'Europe concernant les questions des anciennes ou nouvelles minorités et la pertinence spécifique des identités dans les régions frontalières de l'UE. Les participants ont expliqué qu'au niveau local, ils souhaiteraient plus de flexibilité en général, notamment plus de flexibilité administrative, et ont souligné la nécessité d'une éducation transfrontalière. Au niveau européen, ils souhaitent une prise de décision plus rapide sur des problèmes plus importants comme la crise migratoire dans l'UE et l'unité des lois et des normes. Les participants ont estimé que la future UE a besoin d'une langue commune et ils ont tous convenu que l'anglais pourrait être la langue commune de l'UE. Les représentants de l'UE doivent donc offrir à tous les citoyens européens la possibilité d'apprendre l'anglais. Une autre recommandation est qu'au niveau local, les représentants locaux devraient promouvoir plus fortement une identité européenne et souligner clairement la valeur des expériences internationales. Les représentants locaux devraient : offrir aux étudiants des possibilités d'apprentissage systématique de l'UE et de ses rouages ; œuvrer à une intégration plus efficace de tous les pays européens ; envisager la centralisation de la prise de décision dans les crises transnationales ; faire un meilleur usage des ressources ; et promouvoir une langue commune de l'UE.

« Une future UE a besoin d'une langue commune, qui devrait être l'anglais »

## Annexe : Programme du forum – Klagenfurt-Ljubljana ; 3 et 4 octobre 2019

### PROGRAM

#### THURSDAY, OCTOBER 3<sup>RD</sup>

08:30–09:00	Forum Opening Welcome words from FH-Prof. <sup>in</sup> MMag. <sup>a</sup> Dr. <sup>in</sup> Kathrin Stainer-Hämmerle and FH-Prof. <sup>in</sup> Dr. <sup>in</sup> Eithne Knappitsch		 
09:00–12:30	<b>PART I: OLD MINORITIES</b> From Past to Present: A historic and legal overview of the 1919 State Treaty of Saint Germain and its Implications today Speakers: Helmut Konrad and Martha Stocker Panel Discussion: STATE TREATY OF ST. GERMAIN South Tirol – Carinthia – Role of the Treaty in the Past and Relevance Today Presenter: Jürgen Pirker (Ass. Professor at the Institute for Public Law and Politics, Uni Graz) and Günter Rautz (Head of the Institute for Minority) Panel Members: Dr. Arno Kompatscher (Governor of South Tirol) and Dr. Peter Kaiser (Governor of Carinthia)	Hermagoras 10. Oktoberstraße 27, 9020 Klagenfurt	 with Eng/Slo Translation if needed
13:00–14:00	Connecting Old and New Minorities in Carinthia: A Personal Journey Talk by Direktor Mgr. Dr. Josef Marketz, Director of the Caritas Carinthia	Sandwirtgasse 2, 9020 Klagenfurt	
14:15	Bus transfer to Ljubljana, Slovenia		
16:00–17:30	<b>PART II: NEW MINORITIES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Welcome words: Prof. Dr. Janez Stare (Dean of the Faculty of Public Administration) and Assist. Prof. Dr. Iztok Rakar (researcher at the Faculty of Public Administration)</li> <li>Keynote I: Integration Policies in Slovenia: Challenges, Opportunities and Limits Dr. Jernej Pikalo (Professor of Political Science. Minister for Education, Science and Sports of the Republic of Slovenia.)</li> <li>Keynote II: Governing of Migrations (the case of Slovenia 2015) Primož Pevcin, Ph.D. (University of Ljubljana, Faculty of Public Administration)</li> <li>Keynote III: Integration Policies in Carinthia: Challenges, Opportunities and Limits Mag.<sup>a</sup> (FH) Marika Gruber (Carinthia University of Applied Sciences, School of Management) / Mag.<sup>a</sup> Nadine Hell (Carinthian Government - Office of the National Office Refugee and Integration)</li> </ul>	University of Ljubljana, Faculty of Public Administration, Gosarjeva ul. 5, Ljubljana	

## PROGRAM

17:30	Coffee/Tea Break & Snacks	University of Ljubljana, Faculty of Public Administration, Gosarjeva ul. 5, Ljubljana	
17:45–18:30	Small Mixed-Group Discussion: Policies, Borders and Minority Identities		
18:30–19:15	Presentation of Key Points and Round-up		
19:30	Dinner		
21:00–22:00	Return Buses to Klagenfurt		

### FRIDAY, OCTOBER 4<sup>TH</sup> (OPTIONAL PROGRAM)

09:30–11:00	<b>TEIN Group Discussion:</b> - Reports from the previous day (School groups' discussion) - Group reflection of the previous day's input - TEIN Project reflection and forecast	Hermagoras 10. Oktoberstraße 27, 9020 Klagenfurt	
14:00–19:00	<b>Academic Conference</b> 1919 – Staatsvertrag von St. Germain ... 2019 Wie kann das Recht die soziale Situation der Minderheit beeinflussen? (Opening Dr. Karl HREN; Presenter: Dr. Heinrich Neisser and Dr. Günther Rautz)		
19:00–21:00	<b>Panel Discussion:</b> 1919 – 2019: 100 Jahre Volksgruppenschutz: Vom Papier zur Umsetzung Presenter: FH-Prof. <sup>in</sup> MMag. <sup>a</sup> Dr. <sup>in</sup> Kathrin Stainer-Hämmerle		

### SATURDAY, OCTOBER 5<sup>TH</sup> (OPTIONAL PROGRAM)

09:00–13:00	<b>Cross-border Walk Carinthia - Slovenia</b> From the Luschaalm to Sv. Ana <b>Ending at the traditional Restaurant „Riepl“</b> Meeting Point: Restaurant Riepl Lead: Dr. Karl HREN und Dr. Günther Rautz Accompanied by Franc-Jozef Smrtnik, Major from Bad Eisenkappel/Železna Kapla; Fr. Lesjak, županja v Črni na Koroškem	Restaurant Riepl	  
-------------	---	------------------	----------

University of Ljubljana  
Faculty of Public Administration



Co-funded by the  
Europe for Citizens Programme  
of the European Union



## Pour plus d'informations :

<http://www.transfrontier.eu/tein4citizens/>



@TEIN4Citizens

